

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 03408 Numéro SIREN : 410 709 638 Nom ou dénomination : ASP DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt 747

18 JAN. 2022

COMPTES ANNUELS

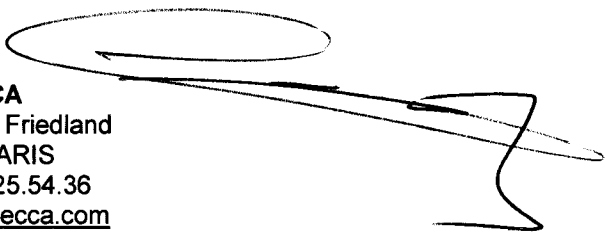
ASP DISTRIBUTION

25 AVENUE DE L'EGUILLETTE
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

Bilan au 31/12/2019
Et Annexe Légale

Numéro SIREN : 410709638

copie certifiée conforme à l'original


CECCA
45 avenue de Friedland
75008 PARIS
Tel : 01.42.25.54.36
www.groupececca.com

f t in

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Annexes Legales 20	5

Bilan et Resultat

ASP DISTRIBUTION

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	5 900	5 900				
Fonds commercial	254 491		254 491	15,84	254 491	15,47
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	23 258	23 258				
Autres immobilisations corporelles	156 423	112 443	43 979	2,70	55 187	3,35
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	440 072	141 602	298 471	16,35	309 679	18,82
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	524 799		524 799	32,28	506 892	30,81
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	366 911	36 368	330 543	20,32	375 830	22,84
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 116		1 116	0,07	1 554	0,09
. Personnel	750		750	0,05		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					25 117	1,53
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 752		48 752	3,00	68 153	4,14
. Autres	151 838		151 838	9,33	151 263	9,19
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	5 368		5 368	0,33	5 368	0,33
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	263 698		263 698	16,21	200 378	12,18
Charges constatées d'avance	1 428		1 428	0,09	1 076	0,07
TOTAL (II)	1 364 660	36 368	1 328 291	81,65	1 335 637	81,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 804 732	177 970	1 626 762	100,00	1 645 310	100,00

ASP DISTRIBUTION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000)	70 000	70 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4,30	4,25
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 000	7 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0,43	0,43
Réserves réglementées		
Autres réserves	638 874	626 610
Report à nouveau	39,27	38,08
Résultat de l'exercice	98 342	12 264
	6,05	0,75
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	814 215	715 874
	50,06	43,51
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	100 000	101 166
. Découverts, concours bancaires	6,15	6,15
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	15 464	9 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 768	679 001
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	27 954	35 574
. Organismes sociaux	1,72	2,16
. Etat, impôts sur les bénéfices	31 422	32 252
. Etat, impôts sur les bénéfices	1,93	1,96
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 249	1,55
. Etat, obligations cautionnées	21 400	1,32
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 115	0,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 175	44 452
Instruments financiers à terme	0,89	2,70
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	812 547	929 436
	49,95	56,49
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 626 762	1 645 310
	100,00	100,00

ASP DISTRIBUTION
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	3 000 358		3 000 358	99,61	3 268 711	99,40	-268 353	-8,20	
Production vendue biens	138		138	0,00			138	N/S	
Production vendue services	11 692		11 692	0,39	19 829	0,60	-8 137	-41,03	
Chiffres d'Affaires Nets	3 012 188		3 012 188	100,00	3 288 540	100,00	-276 352	-8,39	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					1 000	0,03	-1 000	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			34 553	1,15	21 645	0,66	12 908	59,64	
Autres produits			49	0,00	45	0,00	4	8,89	
Total des produits d'exploitation (I)			3 046 790	101,15	3 311 230	100,69	-264 440	-7,98	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 539 758	51,12	1 881 928	57,23	-342 170	-18,17	
Variation de stock (marchandises)			2 221	0,07	-87 724	-2,66	89 945	102,53	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 603	0,22	5 762	0,18	841	14,60	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			718 777	23,86	843 866	25,66	-125 089	-14,81	
Impôts, taxes et versements assimilés			30 461	1,01	26 562	0,81	3 899	14,68	
Salaires et traitements			441 787	14,67	428 769	13,04	13 018	3,04	
Charges sociales			161 101	5,35	149 842	4,56	11 259	7,51	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 341	0,41	14 037	0,43	-1 696	-12,07	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 481	0,22	23 047	0,70	-16 566	-71,87	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			11	0,00	167	0,01	-156	-93,40	
Total des charges d'exploitation (II)			2 919 542	96,92	3 286 255	99,93	-366 713	-11,15	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			127 248	4,22	24 975	0,76	102 273	409,50	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			91	0,00	990	0,03	-899	-90,80	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change					18 129	0,55	-18 129	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			91	0,00	19 119	0,58	-19 028	-98,51	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			113	0,00	1 420	0,04	-1 307	-92,03	
Différences négatives de change					1 511	0,05	-1 511	-100,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			113	0,00	2 931	0,09	-2 818	-98,13	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-22	0,00	16 188	0,49	-16 210	-100,13	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			127 226	4,22	41 163	1,26	86 063	209,08	

ASP DISTRIBUTION
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	848	0,03	1 344	0,04	-496	-36,89
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	848	0,03	1 344	0,04	-496	-36,89
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 483	0,15	30 244	0,92	-25 761	-85,17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 483	0,15	30 244	0,92	-25 761	-85,17
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 635	-0,11	-28 899	-0,87	25 264	87,42
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	25 249	0,84			25 249	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 047 729	101,18	3 331 693	101,31	-283 964	-8,51
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 949 387	97,92	3 319 430	100,94	-370 043	-11,14
RÉSULTAT NET	98 342	3,26	12 264	0,37	86 078	701,88
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	11 346	0,38	15 926	0,48	-4 580	-28,75
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Legales 20

ASP DISTRIBUTION

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 626 762,10 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 98 341,82 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

1.6 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Si cette crise n'a aucun effet sur l'activité d'une entité, il en est fait mention dans son annexe ;

- compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, les incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 sont mentionnées dans l'annexe accompagnées le cas échéant, des impacts connus et estimables à la date d'établissement de ces comptes ;

- les informations sur cet évènement peuvent être de nature qualitative ou quantitative. À titre d'exemples, elles peuvent porter sur les éléments suivants :

- . L'évolution du chiffre d'affaires estimé à la date d'arrêté des comptes annuels ;
- . Les fermetures de site ;
- . Le recours à des mesures de chômage partiel ;

- . La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État ;
- . L'évolution du montant des créances échues non réglées.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	260 391		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	23 258		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	137 687		
Autres install., agencements, aménagements	10 681		
Matériel de transport	6 921		1 133
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	178 548		1 133
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	438 939		1 133

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			260 391	260 391
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			23 258	23 258
Install. techniques, matériel, outillages industriels			137 687	137 687
Autres install., agencements, aménagements			10 681	10 681
Matériel de transport			8 054	8 054
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			179 681	179 681
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			440 072	440 072

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	5 900			5 900
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	23 258			23 258
Installations, agencements divers	83 646	11 755		95 401
Matériel de transport	10 238	280		10 518
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 218	306		6 525
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	123 361	12 341		135 702
TOTAL GENERAL	129 261	12 341		141 602

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	11 755				
Matériel de transport	280				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	306				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 341				
TOTAL GENERAL	12 341				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	20 128		20 128	
Sur comptes clients	32 577	6 481	2 690	36 368
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	52 705	6 481	22 818	36 368
TOTAL GENERAL	52 705	6 481	22 818	36 368
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		6 481	22 818	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	50 914	50 914	
Autres créances clients	315 997	315 997	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	750	750	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	48 752	48 752	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	105 771	105 771	
Débiteurs divers	47 184	47 184	
Charges constatées d'avance	1 428	1 428	
TOTAL GENERAL	570 795	570 795	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	100 000	100 000		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	575 768	575 768		
Personnel et comptes rattachés	27 954	27 954		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 422	31 422		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	25 249	25 249		
- T.V.A.	21 400	21 400		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 115	4 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11 175	11 175		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	797 083	797 083		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 166			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 277
Dettes fiscales et sociales	36 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	53 072

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 428	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 428	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	140,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	140,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 000 358
Ventes de produits finis	138
Prestations de services	11 692
TOTAL	3 012 188

ASP DISTRIBUTION**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 012 188
Etranger	
TOTAL	3 012 188

7.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	127 226	
Résultat exceptionnel (et participation)	-3 635	
Résultat comptable	98 342	

Commentaires:

ASP DISTRIBUTION**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	70 000	70 000	70 000	70 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 012 188	3 288 540	3 286 779	3 011 330	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	119 595	41 842	66 077	122 310	
c) Impôt sur les bénéfices	25 249				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	94 346	41 842	66 077	122 310	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	98 342	12 264	52 013	106 489	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	441 787	428 769	388 377	307 962	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	161 101	149 842	141 487	138 053	

Observations complémentaires

ASP DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 70.000 euros
Siège social : 25, avenue de l'Eguillette – 95310 ST OUEN L'AUMONE
410 709 638 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,

Le 03 juillet,

à 12 heures,

Les associées de la Société ASP DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 70.000 euros, divisé en 500 actions de 140 euros chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation de la Présidente.

La SAS ICAC, Commissaire aux Comptes titulaire, représentée par Madame Julie BRAMI, régulièrement convoquée, est excusée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry RAVIGNEAUX en sa qualité de gérant de la société T.R., Présidente.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidente et au Commissaire aux Comptes,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Détermination des Mandats sociaux,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10,

ML *ML*

- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- les statuts de la société,

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'ensemble des associés lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport du Commissaire aux Comptes.

Ceci exposé, l'Assemblée Générale prend les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle constate qu'il n'y a pas eu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de dépenses somptuaires et charges visées à l'article 39-4 dudit code et qu'en conséquence aucun impôt n'a été supporté par la société à raison de ces charges.

Par ailleurs, L'Assemblée Générale, constate et approuve les autres charges non déductibles comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 au titre :

- amortissement excédentaire à hauteur de 1 093 euros,
- des amendes et pénalités à hauteur de 35 euros,

En conséquence elle donne quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à la Présidente et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de 98 342 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

98 342 euros

en totalité au compte "Autres Réserves" qui se trouve ainsi porté à la somme de 737 216 euros.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, constate qu'aucun mandat de Président et de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la non-rémunération de Monsieur Thierry RAVIGNEAUX représentant la société T.R.

L'Assemblée Générale décide, jusqu'à nouvel ordre, de maintenir cette non-rémunération à son mandataire pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020.

Ainsi, Monsieur Thierry RAVIGNEAUX représentant la société T.R., continuera à être remboursé, sur présentation des justificatifs, des frais engagés pour le compte de la société dans l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

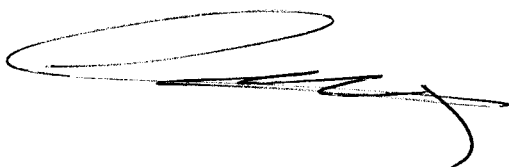
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les associés présents ou représentés.

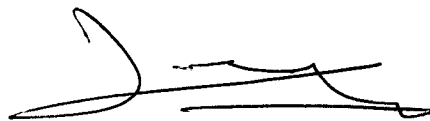
SARL T.R.

Thierry RAVIGNEAUX



SARL A.L.

Armand LEDUCQ





Commissaires aux comptes connectés

114 avenue de Wagram
75017 PARIS



**commissaire
aux comptes**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019**

ASP DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 70 000€

25 avenue de l'Eguillette

95 310 Saint Ouen L'Aumône

R.C.S Pontoise 410 709 638

A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ASP DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ASP DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme décrit dans la note « Fonds commercial » de l'annexe, votre société procède annuellement, et dès que qu'il existe un indice de perte de valeur, à un test de dépréciation du fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 254 491 euros. Ces tests conduisent à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et apprécié les données sur lesquelles ils se fondent et avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans cette note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

ICAC

Julie BRAMI

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASP DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 70.000 euros
Siège social : 25, avenue de l'Eguillette – 95310 ST OUEN L'AUMONE
410 709 638 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JUILLET 2020

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 /12/2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de 98 342 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	98 342 euros
------------------------	--------------

en totalité au compte "Autres Réserves" qui se trouve ainsi porté à la somme de 737 216 euros.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente

